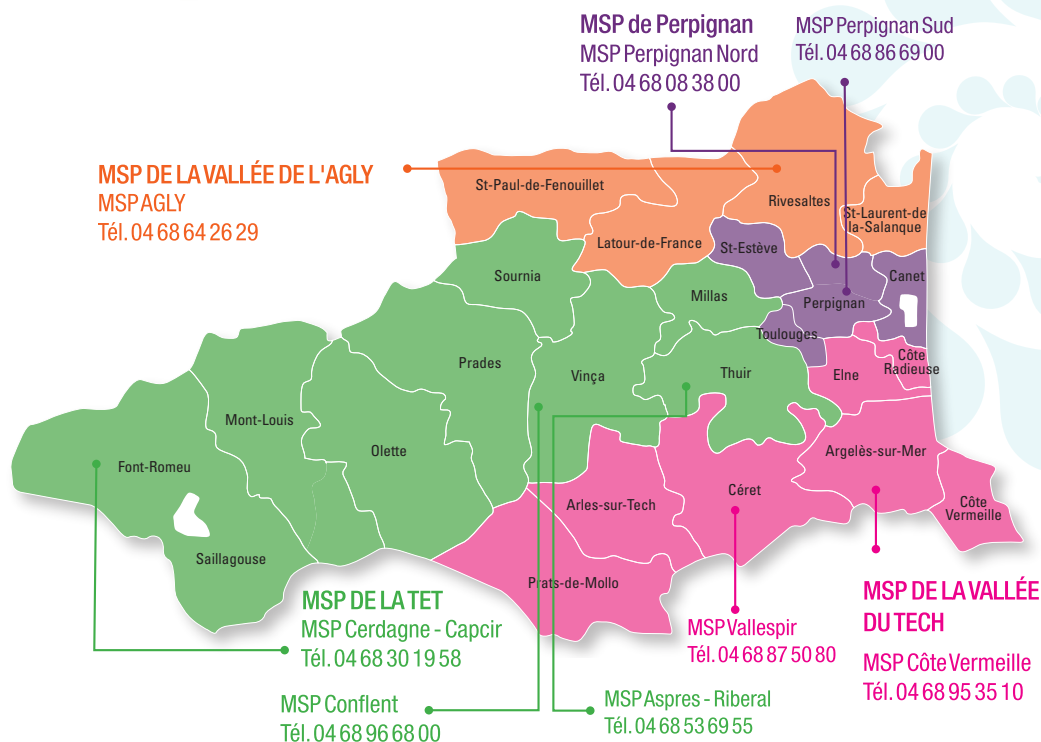


La **CDPI**
intervient au sein
des 8 Maisons Sociales
de Proximité
du Département



CDPI
Direction de l'Insertion
et de l'Accès aux Droits
25 rue Petite la Monnaie
66 000 PERPIGNAN
04 68 28 76 50
rsa.prescriptionspi@cd66.fr



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française

C*ellule*

D*épartementale*

de P*révention*

pour l'*I*nsertion

L'insertion passe aussi par la santé



UNION EUROPÉENNE



Cette opération est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel national « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française

La CDPI c'est :

La prévention et l'accès aux soins : piliers

Une équipe pluridisciplinaire

Un responsable de service

Dominique BAUDRY

Deux secrétaires

Nicolas BEA

Laurence BLANCH-SALETA

Quatre infirmières

Anne-Marie BLANC

Audrey CAZARD

Jessica HARDIER

Véronique HELY-ANSILLON

Quatre psychologues

Nathalie BARÈS

Corinne BOUZAT

Noëllie GREIVELDINGER

Lucie TAVERNER

Des Missions

- Accueillir un public fragilisé
- Mobiliser une équipe médico-sociale
- Contribuer à l'amélioration de la santé
- Permettre un retour vers l'employabilité

Des Objectifs

- Favoriser l'accès aux soins
- Lever les freins liés à la santé pour permettre un retour à l'emploi

✿ Qui oriente ?

Le référent du parcours d'insertion :
Assistant social, conseiller d'insertion des MSP,
ADRH Prestation

✿ Pour quel public ?

Les bénéficiaires des minimas sociaux
accompagnés par un référent

Un accompagnement adapté

- Un accueil
- Une prise en charge individuelle
- Des consultations médico-psychologiques
- Une orientation vers des médecins, les spécialistes, des associations...
- Une prise en charge collective, ateliers
- Un accompagnement pour une durée de 6 mois, renouvelable 1 fois



Partenaires :

de la politique départementale d'insertion

Le CeGIDD (Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic) :

04 30 19 25 83

Centre de planification et d'éducation familiale :

04 30 19 25 88

Dépistages 66 :

04 68 55 18 99

ADRH (Accompagnement Diversité Réhabilitation Handicap) :

04 68 67 61 30

A.N.P.A.A. 66 et CSAPA de Perpignan

(Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie) :

04 68 51 25 41

Centre d'examens de santé de Perpignan CPAM des P.-O. :

04 68 35 99 99

CLAT 66 (Centre de lutte antituberculeuse) :

04 68 61 86 24

Cohérence-réseau :

04 68 66 82 12

EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) :

04 30 51 60 85

PASS (Permanence d'accès aux soins de santé) :

04 68 61 77 27

La CDPI travaille en lien avec la MDPH

(Maison départementale des Personnes Handicapées) :

04 68 39 99 00